



### CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convoquer à l'Assemblée Générale Ordinaire et Élective du District de Football des Pyrénées-Atlantiques qui aura lieu :

- **Le vendredi 28 juin 2024**
- **A la MJCL de MOURENX – 23, Place des Pyrénées – 64 150 MOURENX**
- **Émargement de 19h00 à 20h00**

Attention, le système d'émergement et de vote sera différent des précédentes années tout en restant informatique => vous voterez à partir de vos téléphones portables (à défaut et/ou en cas de problème, avec une tablette prêtée par le prestataire présent sur place). Au moment de l'émergement, la personne votante recevra une enveloppe contenant une clé d'émergement confidentielle ainsi qu'un SMS sur son téléphone portable avec un lien de connexion vers une plateforme sécurisée. **C'est pourquoi il faut impérativement identifier la personne venant voter en obtenant auparavant son numéro de portable valide et actif.** Depuis son portable, la personne émergera grâce à la clé fournie sur place puis votera les résolutions et procédera à l'élection de la liste candidate au Comité de direction.

Il faut donc impérativement que chaque club :

- imprime et remplisse le document fourni avec la présente convocation en cochant la case adéquate
  - ⇒ cas n°1 = présence du Président (celui mentionné dans Footclubs à ce jour)
  - ⇒ cas n°2 = pouvoir donné au co-Président ou autre membre du MEME CLUB
  - ⇒ cas n°3 = pouvoir donné à un AUTRE CLUB

**Document à remplir et à retourner par mail (depuis l'adresse officielle du club)  
à [direction@footpyr64.fff.fr](mailto:direction@footpyr64.fff.fr) avant le mercredi 26 juin au plus tard à minuit.**

**Dans le cas n°3, bien mettre en copie le club concerné par la transmission du pouvoir (adresse mail officielle)**

Les autres documents joints à la présente convocation sont :

- le document à remplir et retourner par mail à [direction@footpyr64.fff.fr](mailto:direction@footpyr64.fff.fr)
- l'ordre du jour de l'Assemblée Générale ordinaire et élective
- le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale ordinaire et financière du 2 septembre 2023 à Saint Palais pour homologation, également disponible sur [www.footpyr64.fff.fr](http://www.footpyr64.fff.fr) depuis sa mise en ligne le 13 décembre 2023
- la composition de la liste 1 – OBJECTIF FOOTBALL conduite par Michel Lacoue-Nègre
- la composition de la liste 2 – PASSION FOOT 64 conduite par Hervé Latrubesse

Contact : Régine Bergereau – 06 80 60 79 76 - [direction@footpyr64.fff.fr](mailto:direction@footpyr64.fff.fr)

Pau, le mercredi 12 juin 2024

#### Rappel de l'article 2 du RI

*« La présence en Assemblée Générale est obligatoire pour tous les clubs. Le non-respect de cette obligation fera l'objet d'une amende dont le montant est précisé dans le Règlement Tarifaire : 90 euros. »*

Le Président du District, Matthieu RABBY